

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET CAISSIER(E)S COMMUNAUX DU CANTON DE FRIBOURG

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 19 mars 2010, à Broc à l'Abri des Marches, 19h30

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2009, à Rosé
2. Rapport de la Présidente
3. Comptes 2009 et rapport des vérificateurs des comptes
4. Budget 2010 : présentation et augmentation des cotisations des Associations de district
5. Divers

Présidence : Anette Leuzinger

Secrétaire : Chantal Vasta

Présences : 19 participants

Au nom du comité de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, Anette Leuzinger souhaite la bienvenue à tous à Broc, à l'Abri des Marches, selon le tournus habituel du déroulement de l'assemblée annuelle de notre Association à travers les districts de notre canton.

L'an dernier à Rosé, Olivier Pillonel confiait qu'il présidait pour la dernière fois cette assemblée non sans émotion ; c'est au tour de notre nouvelle présidente d'utiliser ce mot « émotion », se trouvant à présider avec un brin d'appréhension pour la 1^{ère} fois cette assemblée.

La présidente a le plaisir de relever la présence de M. Stéphane Sudan, Syndic de Broc. Il a eu la délicatesse de dégager quelques instants de son emploi du temps chargé pour nous honorer de sa présence.

M. Sudan salue toute l'assemblée. Il relève le travail accompli par les secrétaires et caissiers communaux et se dit heureux de participer à nos assises. Les élus peuvent s'appuyer sur des personnes compétentes, car leur travail de miliciens n'est pas toujours évident et ils sont la mémoire des communes. Il souhaite à tous une excellente soirée.

La convocation à cette soirée a été remise par l'intermédiaire des membres du comité cantonal affilié aux Associations des districts par email. Mme Leuzinger précise que les membres du comité ont eu la lourde tâche de recruter les personnes présentes, en qualité de délégués. Concernant le contenu de la convocation, la Présidente demande s'il y a des remarques ? Comme ce n'est pas le cas, l'assemblée 2010 est officiellement ouverte et peut se dérouler selon les tractanda proposés.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2009 à Rosé

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2009 n'est pas lu. Les membres ont pu en prendre connaissance en le téléchargeant sur le site internet www.acsc-fr.ch. Aucune remarque n'est faite sur son contenu et il est ainsi approuvé. Les remerciements vont à la Présidente pour la rédaction du PV, elle qui était encore secrétaire de l'Association Cantonale à ce moment-là.

2. Rapport de la présidente

La présidente donne lecture de son rapport, qui est repris intégralement ciaprès.

« L'année écoulée a été forte en changement, nouveauté et projets. Il y a eu relativement beaucoup de travail produit.

Le comité s'est constitué le 06 mai 2009 et il est, depuis lors, composé de moi-même pour la présidence, Valérie Maillard pour la Vice-Présidence (Cottens), Chantal Vasta (Veveyse : Châtel-St-Denis) pour le Secrétariat, une présence tout de même masculine et courageuse avec Christophe Burri (Broye : Montagny) pour la Caisse et Marie-Hélène Butty (Glâne : Ursy) en qualité de membre.

Le comité, après l'Assemblée des déléguées de mars 2009, s'est rencontré à 4 reprises dont une fois avec deux de nos collègues alémaniques, j'y reviendrai.

***La réflexion du comité** a été de passer par un certain lifting, une mise à plat de nos buts et actions pour débiter avec une nouvelle Présidente, elle pas liftée mais relativement motivée. Avant de nous lancer dans diverses actions, nous avons tenu à mettre en question notre entité d'association cantonale, alors que les 2 districts alémaniques ne sont pas représentés au sein du comité, comme vous le savez. Nous avons ainsi cherché à rassembler les troupes francophones et alémaniques de notre canton.*

***Une rencontre** a eu lieu le 08 juillet 2009 avec un représentant de chaque district, à savoir Pierre Spielmann de Morat et Fredy Hubert de Wünnewil-Flamatt, tous deux délégués. Le principe était d'intégrer un représentant de ces Associations à nos réflexions et actions, de manière à donner un peu plus de poids à notre Association dite cantonale. Je tiens à relever que la très bonne collaboration de ces Associations entre-elles n'est pas du tout mise en cause dans notre invitation à rejoindre notre « mouvement », à savoir que nous ne souhaitons pas intervenir dans un fonctionnement de longue date. Des discussions sont toujours en cours pour qu'un représentant de chacune de ces Associations rejoigne le comité.*

*Ensuite, le pas « **Internet** » était nécessaire à mes yeux et à ceux de mes collègues également pour jeter notre Association sur la grande toile et satisfaire les surfeurs avertis. C'est pourquoi nous avons créé un site Internet qui se veut présentatif, simple, convivial, et surtout une plateforme d'échanges d'informations à l'attention de tous nos collègues du canton. Il est alimenté au gré des News, notamment.*

*Pour ce qui est d'un « chantier » terminé : il s'agit de **l'envoi des inscriptions des demandeurs d'emploi** par email aux ORP et Caisses de chômage, nouveauté qui a nécessité des contacts répétés, assidus (de ma part) et nombreux entre moi-même, le Service Public de l'Emploi et l'Association des Caisses.*

*Puis relevons les dossiers que j'appellerais « roulants » ; tout d'abord, les **prises de position sur les projets de lois** : le principe est que les prises de position du comité sont publiées sur le site Internet pour consultation par tout un chacun. En 2009, il y a eu l'avant-projet de loi sur l'encouragement aux fusions des communes, notamment.*

*Mais il y a également eu la **Loi sur le Contrôle de l'habitant** qui va concerner nos Administrations prochainement avec le changement majeur au niveau des étrangers ; des informations ont été données à ce sujet, lors de la séance HarmPers à Favagny et une intervention dans les « Divers » est vraisemblablement prévue.*

Le comité s'était positionné sur l'avant-projet dont le texte final ne prend malheureusement pas en compte toutes nos doléances et celles de l'ACF, notamment. Si bien qu'à sa publication, nous nous sommes concertés pour savoir s'il y avait lieu d'agir ; la décision a été d'attendre la procédure de mise en œuvre de cette loi qui se solde par une simple ordonnance. Le point sera repris dans les « Divers ».

Pour continuer dans le domaine, vous savez que nous avons obtenu de réintégrer le groupe de projet HarmPers pour que la voix des communes y soit représentée, de la même manière que lors de l'élaboration du projet ; les personnes dévouées qui nous représentent sont Jean-Pierre Corpateaux de Neyruz, Nicolas Wolleb pour la Ville de Fribourg et M. Josef Goetschmann de Schmiten. Un grand merci à ces Messieurs d'avoir accepté de poursuivre leur mandat en faveur des communes, puisqu'ils ont participé au projet de base. D'après les premiers échos, le partage d'idées semble apporter des réflexions constructives pour l'avenir et je m'en réjouis.

*Maintenant au tour de **VotelCOM** : courant septembre 2009, nous avons adressé un courrier à la DIAF, à M. le Conseiller d'Etat-Directeur Pascal Corminboeuf, qui avait assuré faire le nécessaire pour mener à terme le dossier, auprès de sa Direction à l'automne 2008 lors de*

l'Assemblée de l'Association gruérienne des secrétaires et caissiers communaux; la Chancellerie nous a répondu que tous était/serait mis en œuvre pour que les communes puissent utiliser le programme en 2011, année de multiples élections. Des séances du groupe de travail ont alors été réagendées. Je pense que nous sommes sur la bonne voie.

*Dans les dossiers roulants, relevons également la **formation de cadre en administration communale**. Est entré dans la ronde le canton de Genève, qui dès la session 2010-2012, dont le début est prévu cet automne, pourra proposer la formation à ses collaborateurs communaux administratifs. Tous les cantons romands, excepté le Valais, reconnaissent dès lors la formation.*

Les résultats de la volée actuelle sont très bons et la Commission de perfectionnement pour cette formation, dont je suis la représentante du canton de Fribourg en remplacement d'Olivier Pillonel, veille au bon déroulement des cursus et tente d'y apporter, sans relâche, des améliorations ; par exemple, un cours d'appoint est organisé cette année en raison de la nouvelle LATeC.

Actuellement, une quarantaine d'étudiants usent les bancs neuchâtelois et veveysan, dont une dizaine de Fribourgeois.

Les inscriptions pour la session à venir sont ouvertes et des séances d'informations seront prochainement proposées ; avis aux intéressés, nostalgie pour certains.

*Pour ce qui est de la **reconnaissance fédérale du diplôme**, le « bébé » est entre les mains de l'Association des communes suisses, après un appel du pied de notre commission de perfectionnement qui a été surpris, en bien, de la prise en main des choses; au sein du groupe de travail créé à cet effet, défendent les intérêts de notre formation intercantonale : Micheline Guerry de l'ACF et Anne-Marie Pulver pour le canton de Berne ; toutes deux maîtrisent le français et l'allemand parfaitement. Le dossier est en travail.*

*Je continue avec le **Règlement du personnel communal** : un groupe de travail au sein du comité est entrain d'étudier la chose, dans le sens de pouvoir faire valoir des droits corrects de tous nos collègues en rapport avec le Règlement-type proposé par l'Association des communes fribourgeoises, sans tomber, point important, dans les démarches d'un syndicat professionnel.*

*Pour ce qui est de la réflexion sur l'idée **d'une journée en faveur de tous les collègues** du canton, elle n'a pas été rangée aux oubliettes, mais le principe de la collaboration alémanique au sein du comité nous semble un maillon de la chaîne qui permettrait la finalité de ce dossier actuellement en attente.*

*Et puis, voici le dernier dossier de mon rapport et qui me tient à coeur, à savoir, la création d'un groupe de travail entre le Service de la formation professionnelle, l'Association des communes fribourgeoises et notre Association (moi-même représentante) pour une réflexion en vue de créer une **plateforme en faveur des formateurs d'apprentis dans les communes** ; le but étant de motiver la formation au sein des communes en facilitant le support administratif et en favorisant l'échange d'expérience.*

Enfin, comme je suis du genre à regarder plutôt vers l'avant, les objectifs pour l'année à venir résident dans la continuation de nos actions dites roulantes et éventuellement dans l'imagination et la concrétisation d'autres, toujours dans le principe de vouloir simplifier l'existant, réfléchir à des processus, collaborer avec le canton dans des projets, partager nos idées et expériences pour faire toujours mieux. Ce dessin montre une réalité que je ressens : pas moins de travail ! »

3. Comptes 2009 et rapport des vérificateurs des comptes

La parole est donnée à notre grand argentier, Christophe Burri, pour la présentation des comptes 2009 :

Charges	Fr.	2'944.00	Déficit	Fr.	711.70
Produits	Fr.	2'232.30	Fortune au 31.12.2009	Fr.	1'016.90

Au terme des explications, la Présidente demande s'il y a des questions ; comme ce n'est pas le cas, elle remercie Christophe Burri et donne la parole aux vérificateurs, les représentants du district de la Veveyse et de la Broye, à savoir Jean-Pierre Vaucher et Eric Ballaman. Les réviseurs attestent que les comptes 2009 sont tenus avec exactitude et ils sont remerciés par la Présidente pour leur travail et leur rapport.

La Présidente demande à l'assemblée d'accepter les comptes pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 et en donner décharge au comité, respectivement au Caissier. L'assemblée accepte les comptes et la Présidente l'en remercie.

5. Budget 2010 : présentation et augmentation des cotisations des Associations de district

En préambule, la Présidente tient à préciser que « tout roule, en revanche l'association ne roule pas sur l'or ».

Christophe Burri présente le budget 2010 proposé par le comité, compte tenu de l'augmentation des cotisations. La cotisation fixe de base par district s'élève actuellement à Fr. 200.00 ; le comité propose de l'augmenter à Fr. 300.00 par district afin d'équilibrer le budget. Par contre la cotisation de Fr. 10.00 par communes demeure inchangée.

Lecture du budget 2010 avec l'augmentation des cotisations :

<u>Charges</u> :	- frais d'assemblée	Fr. 800.00	<u>Produit</u> :	- cotisations	Fr. 2'730.00
	- hébergement site internet	Fr. 80.00			
	- jetons de présences	Fr. 1'200.00			
	- frais du CCP	Fr. 36.00			
	- frais formation	<u>Fr. 500.00</u>			
		Fr. 2'616.00			
	Bénéfice présumé	Fr. 114.00			
		Fr. 2'730.00			Fr. 2'730.00

La Présidente demande à l'Assemblée de confirmer l'approbation du budget par main levée, y compris l'augmentation des cotisations des Associations de district. L'Assemblée accepte le budget 2010 tel que présenté et la Présidente l'en remercie.

7. Divers

La Présidente informe que son rapport sera publié sur le site internet.

Intervention de M. Eric Ballaman :

Peut-on simplifier la remise des résultats des votations aux Préfectures (fax, email ?) ? La Présidente est d'avis que les manières de faire entre les préfectures du canton changent et qu'il faudra prendre garde au principe de la confidentialité des données ; le sujet doit être abordé avec elle. Le Comité a pris acte de la demande et va en discuter avec les Préfectures.

Intervention d'un membre de l'assemblée

A-t-on des nouvelles sur VOTELCOM ?

Christophe Burri informe que les communes connectées au réseau « CommuNet » pourront disposer gratuitement du logiciel ; par contre, pour les communes non-raccordées, les modalités restent à définir, notamment pour ce qui est du tarif.

La Présidente rappelle aux déléguées que pour avoir des informations sur l'évolution des dossiers il faut y a lieu de consulter le site internet www.acsc-fr.ch; il est tenu à jour.

Intervention d'un membre de l'assemblée : E-facture ? ou en est-on ?

Une information de la part de l'Association « CommuNet » a eu lieu à St-Aubin à la fin 2009 ; il semblerait que nous puissions avancer avec ce dossier. Affaire à suivre.

Informations de M. Jean-Pierre Corpataux

HarmPers : ce projet a été lancé pour aider les communes au recensement fédéral. Le canton a mis des moyens financiers et des ressources humaines à disposition du travail à exécuter et des communes ; un montant de Fr. 390'000.-- serait restitué aux communes. Les délégués cantonaux ont compris que l'intégration des représentants des communes est nécessaire pour la collaboration, afin d'éviter que « chacun fasse sa cuisine dans son coin ». En parallèle, des directives devraient être établies avec des processus de travail en faveur des préposés au contrôle des habitants, en vue d'harmoniser les manières de faire et de soutenir les personnes intéressés dans le domaine. En effet, il est primordiale que les personnes à la base (dans les communes) soient bien formées, car il y va de la qualité des données cantonales.

La Présidente remercie les intervenants pour leurs questions et leurs précisions.

Mme Valérie Maillard, Vice-Présidente, prend la parole au nom du comité pour remercier notre Présidente, Anette Leuzinger, pour son engagement, son investissement, son amitié, sa disponibilité et pour tout le travail accompli notamment pour la création du site internet et pour les formulaires de transmission des inscriptions des demandeurs d'emploi des communes aux ORP par la voie électronique. Son dynamisme et son enthousiasme permettent de faire avancer les dossiers en cours de manière fulgurante. L'assemblée l'applaudit et un bouquet lui est remis.

Notre Présidente, quelque peu émue, clos l'assemblée par ces paroles :

« Si la parole n'est plus demandée, je vais aller droit au but, afin que vous puissiez vous mettre en jambe pendant l'apéritif avant la fondue chinoise à volonté qui nous attend.

Je tiens tout d'abord à remercier mes collègues du comité pour leur bonne humeur, leur engagement et leur motivation.

Je remercie ensuite M. le Syndic pour sa présence et la Commune de Broc pour les vins d'honneur de l'apéritif.

J'ai le sentiment que notre Association vit une période de mouvance forte et intéressante, et je suis heureuse de constater et de croire que je ne suis pas seule motivée à faire naviguer ce bateau.

Je nous encourage à poursuivre dans cette voie guidée par le plaisir de l'échange et la passion de nos métiers. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées, je vous invite à prendre l'habitude de consulter notre site Internet et à en parler à vos collègues des communes voisines.

J'espère que vous vous êtes plus jusque-là, je vous souhaite beaucoup de plaisir pour la suite de la soirée, je vous remercie de votre attention. Je déclare cette assemblée close et vous invite pour l'apéritif en terminant sur une citation de Coluche « Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser ».

Bonne continuation. »

L'assemblée est levée à 20h15.

La Présidente
Anette Leuzinger

La Secrétaire
Chantal Vasta